



NATIONS
UNIES



CONVENTION SUR LA LUTTE
CONTRE LA DÉSSERTIFICATION

Distr.
GÉNÉRALE

ICCD/COP(3)/INF.1
3 septembre 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES
Troisième session
Recife, 15-26 novembre 1999

DISPOSITIONS RELATIVES À LA TROISIÈME SESSION
DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES

RENSEIGNEMENTS PRÉLIMINAIRES À L'INTENTION DES PARTICIPANTS

Note du secrétariat

La troisième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification se tiendra du 15 au 26 novembre 1999 à Recife (Brésil). Le présent document fournit quelques renseignements généraux qui peuvent être utiles aux participants. La session sera accueillie par le Gouvernement brésilien, conformément à la décision 24/COP.2 de la Conférence des Parties.

1. Lieu de la session

La troisième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification aura lieu au Centre des congrès de Pernambuco (Centro de Convenções de Pernambuco), sis à Olinda, dans la zone métropolitaine de la ville de Recife :

P.e - BrazilZip - 53110-900
Téléphone : + (55 81) 241 79 66/427 81 31
Télécopie : + (55 81) 241 90 11
Courrier électronique : dicom@fisipe.pe.gov.br
Personne à contacter : Francisco Rosario

La Conférence s'ouvrira le lundi 15 novembre 1999 à 15 heures dans la salle des séances plénières. La matinée sera consacrée aux consultations informelles. Mis à part la salle des séances plénières, une autre salle de réunion avec service d'interprétation simultanée pendant les heures normales de travail sera également disponible. Des locaux pourront en outre être utilisés pour des séances informelles sans interprétation sur arrangement avec le secrétariat. **L'horaire de travail sera en principe le suivant : de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures.**

2. Secrétariat de la Conférence

Le Chef du secrétariat de la Conférence est M. Hama Arba Diallo, Secrétaire exécutif du secrétariat de la Convention.

Le secrétariat peut être contacté à l'adresse suivante :

Secrétariat de la Convention des Nations Unies
sur la lutte contre la désertification
Haus Carstanjen
Martin-Luther-King Strasse 8
D-53175 Bonn (Allemagne)

Téléphone : +(49 228) 815 28 02
Télécopie : +(49 228) 815 28 98/99
Courrier électronique : secretariat@unccd.de

3. Comité national d'organisation

Le Gouvernement brésilien a mis en place un comité national d'organisation (CNO) regroupant l'ensemble des départements ministériels impliqués, les autorités compétentes de l'État de Pernambouc et les administrations locales de Recife ainsi que les représentants d'autres organismes publics. Le Comité est présidé par M. Lauro Sergio Figueiredo, Directeur au Ministère brésilien de l'environnement, et son adresse est la suivante :

SGAN Q. 601-4° étage
Zip 70830 - 901
Brasilia

Téléphone : +(55 61) 224 70 20
 +(55 61) 225 49 82
Télécopie : +(55 61) 225 49 82
 +(55 61) 225 99 87

4. Hébergement

Le CNO a déjà retenu les logements nécessaires dans les principaux hôtels à des prix spéciaux (voir la liste en annexe).

5. Accréditation

Les pouvoirs des représentants des Parties et les noms des représentants suppléants et des conseillers doivent être communiqués par le chef d'État ou de gouvernement ou par le Ministre des affaires étrangères. Pour assurer une pleine participation aux travaux de la Conférence, il est recommandé de délivrer aux représentants des Parties tous les pouvoirs nécessaires à la session et, le cas échéant, siéger aux bureaux de la Conférence des Parties à sa troisième session et de tout comité de session ou groupe de travail, ainsi que des organes subsidiaires créés en vertu de la Convention.

Les pouvoirs doivent être soumis au secrétariat de la Convention. Le bureau de la Conférence des Parties à sa troisième session les examinera et présentera un rapport au cours de la session.

Les États ayant le statut d'observateur et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales devront également être accrédités.

Pour faciliter leur inscription durant la Conférence, les participants sont instamment invités à adresser à l'avance leur accréditation au secrétariat aux numéros de télécopie ci-après :

+(49 228) 815 28 98
+(49 228) 815 28 99

6. Formalités de police

Le Gouvernement brésilien recommande à ses ambassades ou consulats de faciliter les formalités de police, en accord avec la réglementation en vigueur. Il convient de présenter une demande de visa en faisant état de la Conférence, à l'Ambassade ou au Consulat du Brésil le plus proche.

Selon les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé, les participants en provenance de certaines régions doivent présenter leur certificat international de vaccination contre la fièvre jaune.

7. Réglementation douanière

Des renseignements sur la réglementation douanière en vigueur au Brésil peuvent être obtenus auprès de toute ambassade ou de tout consulat de ce pays.

8. Aéroport de Recife

Tous les participants seront accueillis à l'aéroport international de Recife. Un comité d'accueil sera actif à l'aéroport durant toute la période de la conférence et un bureau d'information sera installé et repérable par le logo de la Convention.

À leur arrivée, les participants seront transférés à leur hôtel par un service de transport commercial.

9. Transport

Le Centre des congrès de Pernambouc étant situé en dehors de la zone métropolitaine de la ville de Recife où se trouvent la plupart des hôtels, un service de navette sera mis en place par le CNO pour assurer le transport à titre payant des participants entre les principaux hôtels et le lieu de la Conférence.

Les modalités de transport et les coûts associés seront arrêtés prochainement, au vu des réservations confirmées par les participants.

10. Restauration

Les restaurants du Centre des congrès de Pernambuco seront ouverts aux participants. En outre, il y a beaucoup de restaurants aux alentours du Centre qui offrent des services de qualité à des prix convenables.

11. Inscription

Des plaquettes d'identité seront délivrées lors de l'inscription : les participants sont priés de les porter en permanence, car ils devront les présenter pour accéder au Centre des congrès de Pernambuco. L'inscription sera ouverte sur le site de la Conférence aux dates et heures suivantes :

Vendredi 12 novembre 1999	après-midi de 14 heures à 17 heures
Dimanche 14 novembre 1999	matin de 10 heures à 12 heures après-midi de 14 heures à 17 heures

Elle se poursuivra à partir du 15 novembre 1999 selon un horaire qui sera annoncé. Des précisions sur l'emplacement exact du comptoir d'enregistrement pour les délégations nationales, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales et les autres observateurs, ainsi que pour les médias et le personnel de l'Organisation des Nations Unies, les institutions spécialisées et les programmes des Nations Unies, seront communiquées avant le début de la Conférence des Parties.

12. Liste des orateurs

Une liste des orateurs pour le débat durant la phase spéciale ainsi que pour les autres séances plénières sera ouverte à une date et sous des conditions qui seront annoncées dans le Journal de l'Assemblée générale.

13. Services médicaux

Le Centre des congrès de Pernambuco disposera d'un service médical. En outre, le Comité national d'organisation prendra les dispositions nécessaires en vue de toute urgence médicale.

14. Services de téléphone et de télécopie

Un bureau offrant sur une base payante des services de téléphone et de télécopie fonctionnera durant la session au Centre des congrès de Pernambuco, à l'intention des délégations et des autres participants. Il est possible de louer un téléphone cellulaire à l'aéroport.

15. Services supplémentaires offerts au Centre des congrès de Pernambuco à l'intention des participants

Les participants à la Conférence pourront utiliser les différents services du Centre des congrès : opérations de poste (timbres et boîtes aux lettres), banque, bar, collations.

16. Installations disponibles pour les réunions et les expositions

Quelques installations seront à la disposition des participants pour la présentation d'exposés et des séances informelles. Pour en disposer, il convient de s'adresser au secrétariat qui les attribuera dans l'ordre où il recevra les demandes. Les participants qui souhaitent présenter des expositions sont invités à se mettre en rapport avec M. Antonio Fernando Cruz de Mello aux numéros suivants :

Téléphone : +(55 61) 317 11 46
 317 14 16
 317 13 14

Télécopie : +(55 61) 323 86 90
 322 89 39

Courrier électronique : douglas.purificacao@mma.gov.br

17. Centre de presse

Un centre international de presse sera mis en place pour les journalistes accrédités. Des renseignements sur les modalités d'accréditation peuvent être obtenus auprès de :

Mme Sonia Filippazzi

Secrétariat de la Convention sur la lutte contre la désertification
Haus Carstanjen
Martin-Luther-King Strasse 8
D-53175 Bonn (Allemagne)

Téléphone : +(49 228) 815 28 07
Télécopie : +(49 228) 815 28 98/99

ou

M. Michael Williams

Bureau d'information pour les conventions (IUC)
CP 356
CH-1219 Châtelaine, Genève (Suisse)

Téléphone : +(41 22) 979 92 42
Télécopie : +(41 22) 797 34 64
Courrier électronique : michael.williams@unep.ch

18. Manifestations parallèles

Un calendrier spécial de manifestations parallèles organisées aussi bien à Recife que dans les régions du Brésil sera publié. Des excursions ainsi que des manifestations culturelles sont envisagées.

19. Renseignements généraux sur Recife

Vols : Certaines compagnies aériennes ont des vols directs pour Recife et de nombreuses autres font escale à Rio de Janeiro ou à São Paulo. La plupart des compagnies internationales desservent Rio de Janeiro ou São Paulo.

Vaccination : Voir le point 6.

Monnaie : Real - 1 real = environ 0,5 dollar des États-Unis (taux indicatif)

Climat : Tropical

Courant : 220 volts, 60 hertz.

Heure locale : GMT - 3

On trouvera d'autres renseignements sur la page d'accueil du CNO : www.mma.gov.br/port/qab/asin/cop.

Annexe

<u>Catégorie</u>	<u>Hotel/Page d'accueil</u>	<u>Tarif des chambres</u>	<u>Téléphone/Télécopie</u>
*****	Hotel Atlante Plaza www.atlantepiazza.com.br	Simple - USD 100 Double - USD 115	(5581) 462-3333
*****	Mar Hotel Recife www.marhotel.com.br	Simple - USD 100 Double - USD 115	(5581) 462-4444 (5581) 462-4445
*****	Parthenon Recife Flat www.accorbrasil.com.br	Simple - USD 72 Double - USD 72	(5581) 461-5000
*****	Parthenon Quatro Rodas Flat www.accorbrasil.com.br	Simple - USD 62 Double - USD 88	(5581) 431-2955
*****	Parthenon Navegantes Flat www.accorbrasil.com.br	Simple - USD 72 Double - USD 72	(5581) 466-1185
*****	Parthenon Golden Beach www.accorbrasil.com.br	Simple - USD 72 Double - USD 72	(5581) 468-3002
*****	Hotel Recife Monte www.recifemontehotel.com.br	Simple - USD 50 Double - USD 56	(5581) 465-7422
*****	Recife Palace Lucsim Hotel	Simple - USD 115 Double - USD 130	(5581) 465-6888 (5581) 465-6767
*****	Sheraton Recife Hotel www.sheraton.com/recife	Simple - USD 145 Double - USD 145	(5581) 468-1288
****	Best Western Manibu Recife www.bestwestern.com.br	Simple - USD 60 Double - USD 65	(5581) 465-2811 (5581) 465-4805
****	Blue Tree Caesar Towers Recife www.bluetree.com.br	Simple - USD 70 Double - USD 70	(5581) 468-1255
****	Hotel Canarius Palace	Simple - USD 37 Double - USD 40	(5581) 465-1532 (5581) 326-6226
****	Hotel Holiday Inn Recife www.modesto.com.br	Simple - USD 79 Double - USD 79	(5581) 465-7050 (5581) 326-3009
****	International Lucsim Hotel	Simple - USD 85 Double - USD 95	(5581) 465-5022 (5581) 326-7661
****	Litopark Hotel	Simple - USD 33 Double - USD 37	(5581) 465-4433 (5581) 465-2130
****	Marante Plaza Hotel	Simple - USD 50 Double - USD 60	(5581) 465-1070 (5581) 465-1169

<u>Catégorie</u>	<u>Hotel/Page d'accueil</u>	<u>Tarif des chambres</u>	<u>Téléphone/Télécopie</u>
****	Novotel Chaves www.accorbrasil.com.br www.accorhotel.com	Simple - USD 64 Double - USD 75	(5581) 468-4343 (5581) 468-4344
****	Onda Mar Hotel www.eloqica.com.br/ondamar	Simple - USD 55 Double - USD 55	(5581) 465-2833
****	Hotel Savaroni	Simple - USD 50 Double - USD 56	(5581) 465-4299 (5581) 326-4900
***	Hotel Costeiro Olinda www.costeiro.com.br	Simple - USD 16 Double - USD 17	(5581) 429-4877
***	Hotel 4 de Outubro www.hotels-othon.com.br	Simple - USD 18 Double - USD 24	(5581) 424-4477
***	Praia Othon www.hoteis.othon.com.br	Simple - USD 50 Double - USD 55	(5581) 231-1200
***	Hotel Marolinda Residence	Simple - USD 30 Double - USD 37	(5581) 325-5200
***	Marolinda Inn	Simple - USD 25 Double - USD 31	(5581) 462-1958
***	Hotel 7 Colinas	Simple - USD 35 Double - USD 40	(5581) 439-6055

* Taxes non comprises : environ 10 %

Dernier délai de confirmation : 15 octobre 1999